

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [stamantj-csdla-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/3c11279858ab425c457170b0>

Date d'obtention : 2026-04-07 15:10:31

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il faut compléter la grille d'évaluation de l'incident avec chacun des élèves impliqués dans la situation. Partenariat avec les service de police et DPCP. Questions neutres qui n'influencera pas les réponses et l'enquête. Ne jamais regarder d'images ou de vidéos pouvant correspondre à de la pornographie juvénile car ça peut constituer une infraction criminelle. Communiquer à la direction, pouvoir de confisquer le cellulaire de l'investigateur du sexto pour éviter la propagation pour le remettre ensuite au centre de service policier.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Être conscient que mes interventions ont de l'impacts sur le processus. Il faut répondre efficacement et rapidement lorsqu'une situation de sexto est rapportée. Utiliser la grille d'évaluation permettre une meilleure efficacité sur les étapes à venir. Le temps de traitement et conclure peut être fait en quelques jours sinon l'enquête peut durée des semaines et même des mois. Mon rôle d'intervenant comporte des responsabilités qui influence le développement de la situation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas juger ou influencer des réponses qui pourrait nuire à l'évaluation de la situation. Intervenir rapidement et efficacement à l'aide de la formation et outils. Sensibilisé l'importance du contenu partagé et de ceux qui le reçoive, l'implication.